

Compte-rendu du Conseil d'École du 5 novembre 2020

RPI de Montaigne-Le-Blanc/Saint Silvain Montaigne

Étaient présents : (visio-conférence)

- Mme Chatenet , Maire par intérim et Conseillère Municipale chargée des affaires scolaires de Montaigne-Le-Blanc
- Mme Elie , Maire de Saint Silvain-Montaigne
- Mme Dallier , Conseillère Municipale chargée des affaires scolaires, St Silvain-Montaigne
- Mme Berthou, directrice de l'école de Montaigne-Le-Blanc
- Mme Valadeau , enseignante des CP/CE1/CE2 à l'école de Montaigne-Le-Blanc
- Mme Gauthier, directrice de l'école de Saint Silvain-Montaigne
- Mme Lavaud , déléguée des parents d'élèves de Saint Silvain Montaigne
- Mme Picot et Mme Laurent , déléguées des parents d'élèves de Montaigne le Blanc

excusée : Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Ordre du jour

- Composition et rôle du conseil d'École, règlement
- Bilan de la rentrée (effectifs et répartitions)
- Règlement intérieur des écoles
- Rappel du projet d'école
- Sorties pédagogiques, projets et rencontres sportives
- Fête de Noël
- Santé scolaire et protocole sanitaire
- Coopératives scolaires
- Activités Pédagogiques Complémentaires
- Sécurité
- Travaux réalisés et travaux souhaités
- Questions diverses

Les membres des deux conseils d'école se réunissent pour voter la tenue d'un seul conseil d'école pour le RPI.

Contre : 0

Abstention : 0

Les membres votent à l'unanimité pour un conseil des écoles du RPI, cette décision est valable pour toute l'année en cours.

Le Conseil d'École se compose, pour chaque école, comme suit :

- Le Maire ou son représentant, un conseiller municipal (chargé des affaires scolaires), les représentants des parents d'élèves, les DDEN, les enseignants, Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale.
- Ce conseil se réunit au moins une fois par trimestre. Il peut également être réuni à la demande du Directeur de l'école, du Maire ou de la moitié de ses membres.

Le Président, après avis du Conseil, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

Le conseil d' École, sur proposition du Directeur, vote le règlement intérieur de l'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (l'utilisation des moyens alloués à

l'école, les conditions de bonne intégration d'un enfant handicapé, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.....), adopte le projet d'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives.

À l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son Président. Ce compte-rendu est transmis à l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, aux membres du Conseil et ensuite diffusé dans chaque famille.

Les membres du conseil d'école lisent et votent à l'unanimité le règlement du conseil d'école.

- **Le règlement intérieur** est présenté et approuvé par les membres du Conseil. Une rectification sera faite au sujet des heures d'entrée et de sortie des élèves pour la classe de maternelle en lien avec la crise sanitaire. L'âge obligatoire d'instruction sera lui aussi modifié (3 ans) de même que la répartition des CE2 qui varie selon les effectifs chaque année.

Toutes les familles en seront destinataires ainsi que de la charte de laïcité.

- **Bilan de la rentrée**

Actuellement, la répartition et les effectifs sont les suivants :

À l'école de Montaigut :

- Classe maternelle : **15** (4 PS, 4 MS, 7 GS)
- Classe CP/CE1: **18** (6 CP, 4 CE1, 8 CE2)

À l'école de St Silvain :

- Classe CM1/ CM2 : **11** (7 CM1, 4 CM2)

Ce qui fait un total de 44 élèves.

1 élève de TPS est prévu pour janvier.

- **Projet d'école**

L'équipe enseignante rappelle les 3 axes du projet d'école, c'est aussi la dernière année de ce projet.

1. Agir sur le climat scolaire : les enseignantes souhaitent continuer les messages clairs et la réunion des enfants.
 2. Développer les usages du numériques à l'école : outils d'apprentissages pour les élèves, outil de communication avec les familles. Les enseignantes ont choisi d'utiliser l'application de Classroom afin de rendre compte des travaux des élèves aux familles et de faciliter la communication. La version utilisée est gratuite et sécurisée pour les familles, les articles sont accessibles en totalité en passant par la version web. Les élèves de CM1/CM2 participeront également à des rallyes lecture en ligne.
- Améliorer le langage oral : les élèves continueront l'utilisation de traces écrites variées en vocabulaire afin de l'enrichir.

- **Sorties et projets pédagogiques**

Les élèves de CM1/CM2 sont allés à Aubusson dans le cadre de la fête des sciences en octobre.

Les CP/CE1/CE2 ont participé à la randonnée USEP aux pierres jaumâtres. La randonnée des maternelles n'a pas eu lieu pour cause d'intempérie.

La crise sanitaire rend incertaine la tenue des différentes sorties et projets prévus cette année.

À ce jour :

- ✓ École et Cinéma : annulé
 - ✓ Rencontres sportives : uniquement au sein des écoles
 - ✓ Piscine : en suspens , la piscine de Guéret est fermée . Le conseiller pédagogique sera sollicité pour savoir si les séances prévues en janvier (du CP au CM2) pourraient se dérouler à la Souterraine.
 - ✓ Fête de Noël : Mme la Maire de Montaigut informe qu'au vu du confinement il ne sera sans doute pas possible de proposer un spectacle ni de déjeuner au restaurant comme traditionnellement. Un membre du conseil demande si un intervenant pourrait proposer une animation dans chacune des classes, cette question sera étudiée.
 - ✓ Projet théâtre : il sera difficile de concilier pratique du théâtre et distanciation /masque pour les élèves.
 - ✓ Photographie scolaire : si le protocole l'autorise, les photos de groupes, avec les masques seront maintenues (11 janvier 2021). L'autorisation sera demandée à l'Inspection pour les photos individuelles sans masque.
 - ✓ Les élèves de maternelle et de CP/CE1/CE2 vont continuer le travail autour du monde par la lecture d'albums, l'apprentissage de chants et un travail en découverte du monde.
 - ✓ Les élèves de CM1/CM2 travailleront autour de la nature, le voyage scolaire en fin d'année avec nuitée est toujours d'actualité mais à voir selon les consignes liées au protocole.
- **Les APC**, qui ont lieu pour certains élèves après l'école et encadrée par les enseignantes ne pourront avoir lieu cette période pour les élèves de Montaigut car la désinfection des locaux le soir ne permet pas une présence des élèves.

L'enseignante des CM1/CM2 explique que les APC pourrait éventuellement avoir lieu dans la salle de réunion sous réserve d'une autorisation de la municipalité.

Une enseignante spécialisée du RASED intervient une matinée par semaine dans la classe des CP/CE1/CE2 en co-intervention avec l'enseignante dans le domaine du français et des mathématiques.

- **Santé scolaire**

Une visite médicale de la PMI aura lieu le 12 novembre pour les MS , en mars pour les CE2 avec le médecin scolaire.

La mise en place du nouveau protocole sanitaire a des conséquences dans les classes :

Maternelle : pas de grand changement pour les élèves par rapport à ce qui se faisait déjà, les récréations se font en décalé.

CP/CE1/CE2 : le port du masque et sa gestion est difficile pour les élèves, surtout les plus jeunes.

Un service unique de cantine est maintenu mais les groupes sont tenus à distance et la pièce divisée en deux zones. La déléguée des parents relève le problème des porte manteaux qui sont trop rapprochés pour la classe de cycle 2 , Mme la Maire va chercher une solution.

CM1/CM2 : la disposition des tables a été modifiée, elles sont désormais toutes face au tableau. Une désinfection des tables a lieu à chaque récréation. Les porte-manteaux ne sont plus utilisés.

- **Sécurité**

Les exercices d'évacuation incendie ont été réalisés en septembre. Les élèves de maternelle n'ont pas entendu l'alarme car elle n'est pas reliée à celle de la classe des cycle 2. Un devis a du être fait dans ce sens, la mairie va le chercher et l'étudier.

Le plan de mise en sûreté sera revu par le référent sureté pour les deux écoles car à Montaigut il semble impossible de faire escalader le grillage aux élèves pour s'échapper, à Saint Silvain des accès ne sont pas sécurisés au niveau des portails. Des éléments manquants des malles de secours seront achetés par les mairies.

- **Coopérative scolaire**

Montaigut le blanc : 185,47€

Saint Silvain : 550€

L'argent des coopératives d'école est utilisé pour acheter des jeux ou petit matériel aux élèves.

- **Travaux dans les écoles**

Travaux réalisés à l'école de St Silvain : les lavabos ont été rénovés.

Travaux réalisés à l'école de Montaigut : La lumière des toilettes extérieurs a été réglée pour fonctionner en journée. Une bâche a été installée sur le muret qui se défait dans la cour. Les étagères de maternelle ont été fixées au mur par sécurité.

Le filet manquant sur la structure de jeu va être recommandé, si cela est possible par le constructeur.

- **Questions diverses**

Les parents délégués n'ont pas reçu de questions.

La Présidente de séance : Mme Berthou

Les secrétaires : Mme Valadeau , Mme Gauthier , Mme Picot